

Les milieux économiques subissent la flambée des tarifs de l'énergie

« Prix de l'énergie : le cri d'alarme des entreprises », titre **Le Parisien**, qui souligne que les milieux économiques subissent la flambée des tarifs de l'électricité ou du gaz. « On fait effectivement face à un choc inédit des prix de l'énergie », reconnaît-on dans l'entourage d'Agnès Pannier-Runacher. « C'est du jamais vu, alerte Nicolas de Warren, le président de l'Uniden. D'autant que cela se conjugue avec des difficultés d'approvisionnement. Nous risquons de perdre de la compétitivité par rapport à certains de nos concurrents, à commencer par la Chine, que nous ne pourrions plus jamais rattraper. » Certains industriels, gros consommateurs d'énergie, sont contraints d'arrêter momentanément leur production, détaille le quotidien. Les entreprises de taille intermédiaire se trouvent également fortement impactées. « Les particuliers ont eu le bouclier tarifaire, remarque Natacha Hakwik, cofondatrice d'Equinov. Les gros industriels vont bénéficier d'une avance exceptionnelle (...) sur le mécanisme de compensation carbone. Mais pour les autres, supermarchés, petites industries ou même certaines fonderies, déjà mal en point, ils ne peuvent pour l'instant compter sur aucune aide. » Indirectement, le dispositif d'activité partielle pourrait néanmoins être utilisé. « Si la hausse des prix de l'énergie ne justifie pas à elle seule son recours, précise-t-on au ministère du Travail, il peut néanmoins être utilisé s'il en résulte des difficultés économiques. » (**Le Parisien, p.9**)